



# Dispositifs d'appui à la **coordination** Cher et Indre

## SOINS ONCOLOGIQUES DE SUPPORT

Dans le Cher et dans l'Indre, la coordination des Soins Oncologiques de Support est confiée aux Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC18 et DAC 36) portés par l'association Appui Santé Berry

### Les Soins Oncologiques de Support

Les Soins Oncologiques de Supports désignent l'ensemble des soins et soutiens nécessaires aux personnes malades pendant et après la maladie. Ils se font en association avec les traitements spécifiques contre le cancer lorsqu'ils sont mis en place.

### Des professionnels de la santé spécialement formés

Les soins de support sont dispensés par des diététiciens, psychologues, socio-esthéticiennes et professionnels de l'activité physique adaptée.

Ces professionnels proposent des consultations pour répondre à des besoins ou à des difficultés rencontrées par les patients au cours de leur prise en charge

- Les problèmes nutritionnels
- La souffrance psychique
- Les modifications de l'image corporelle
- Diminution de l'activité physique

Les patients peuvent bénéficier de cette prise en charge tout au long de leur maladie, pendant et après les phases de traitements et d'hospitalisation.

*Dispositif financé par l'Agence Régionale de Santé*



Dispositif d'Appui à la  
Coordination  
du Cher

02 18 81 05 00  
dac18@appuisanteberry.fr  
dac18@cvl.mssante.fr

Dispositif d'Appui à la  
Coordination  
de l'Indre

09 72 56 84 47  
dac36@appuisanteberry.fr  
dac36@cvl.mssante.fr





## Notre objectif

Permettre à chaque patient de **bénéficier de soins de support adaptés à sa situation et au plus près de son domicile**, grâce à un maillage territorial de psychologue, de diététiciens et de socio-esthéticiennes conventionnés.

L'association Appui Santé Berry **conventionne avec chaque professionnel pour s'assurer de la réponse.**



## Quelle prise en charge ?

Les membres de l'équipe soignante (oncologues, médecin traitant, etc.) du patient, évaluent ses besoins et l'orientent vers les Soins Oncologiques de Support.

Le patient pourra bénéficier de : \*

**Soutien psychologique**  
**Prise en charge diététique**  
**Soins socio-esthétique**  
**Bilan d'activité physique adaptée**

*\* Dans la limite de l'enveloppe financière allouée par l'ARS*

*Le dispositif est financé par l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire, aucun règlement ne sera demandé au patient*